

Équipements de protection individuelle

Entretien des casques de sécurité

Sur cette page

[Que faut-il savoir sur la protection de la tête?](#)

[Que faut-il savoir à propos de la calotte d'un casque de sécurité?](#)

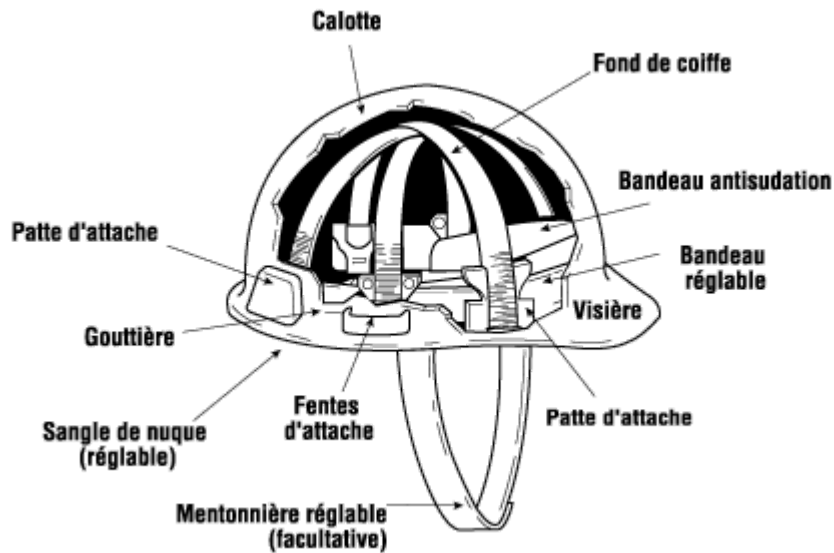
[Que faut-il savoir à propos du dispositif d'amortissement du casque de sécurité?](#)

[Que faut-il savoir sur l'entretien?](#)

Que faut-il savoir sur la protection de la tête?

Si le lieu de travail présente des risques de blessure à la tête, le port d'un casque protégeant la tête contre les chocs et la projection ou la chute de petits objets s'impose.

- En cas de nécessité de protection de la tête, adopter un programme complet de sécurité comprenant la formation des travailleurs ainsi que le choix, l'ajustement, l'entretien et la vérification de l'équipement.
- Choisir le casque en fonction de la tâche. Consulter la norme CSA Z94.1-15 (Casques de sécurité pour l'industrie) ou la réglementation applicable dans la région où se trouve le lieu de travail.
- Les classes de casques de sécurité peuvent inclure les types suivants :
 - Type 1 – protection contre les chocs et la pénétration d'objets au sommet de la tête seulement
 - Type 2 – protection contre les chocs et la pénétration d'objets tant sur les côtés et l'arrière qu'au sommet de la tête
 - Chaque type est également offert dans les classes suivantes :
 - Classe E (courant nominal de 20 000 V) – offre une protection contre les conducteurs à haute tension
 - Classe G (courant nominal de 2 200 V) – offre une protection contre les conducteurs à basse tension
 - Classe C (aucune résistance aux chocs électriques)



- Un casque de sécurité se compose de la calotte et de l'amortissement. Ces deux éléments sont complémentaires et ils nécessitent une vérification et un entretien réguliers.
- Ne pas laisser le casque sur la traverse de lunette arrière d'un véhicule. La chaleur et le rayonnement ultraviolet (y compris la lumière du soleil) peuvent endommager le matériau de la calotte, le rendant cassant et offrant une protection moindre
- Examiner le casque avant chaque utilisation.
- Consulter toujours le fabricant avant d'ajouter ou d'utiliser des accessoires (autocollants non métalliques, rubans, foulards de tête, mouchoirs, visière de soudure, etc.).
- Vérifier les coiffes d'hiver de manière à s'assurer qu'elles ne compromettent pas l'ajustement du casque.
- Ne pas relever la mentonnière sur le rebord ou la visière d'un casque.
- Ne pas porter une casquette de baseball sous le casque pour ne pas nuire au bon fonctionnement de la coiffe au moment d'un choc.
- Porter uniquement le casque avec la visière à l'arrière à condition que la coiffe soit réglée de manière que le serre-nuque demeure derrière la tête. Consulter le fabricant pour s'assurer que le casque a été conçu pour être porté de cette façon.
- Si un casque à haute visibilité est requis, consulter la norme CSA Z96 (Vêtements de sécurité à haute visibilité) pour les exigences relatives à la couleur et au rendement des matériaux réfléchissants.
- Le répulsif à insectes ou d'autres produits chimiques peuvent endommager le casque de sécurité. Demander au fabricant si les produits sont compatibles.

Remarque : Certaines normes du Groupe CSA peuvent être consultées en ligne. Pour y avoir accès, vous devez créer un compte auprès des « Communautés CSA ».

Allez à : <https://community.csagroup.org/login.jspa?referer=%252Findex.jspa>.

Une fois connecté, cliquez sur le texte figurant sous l'icône « OHS Standards – View Access ».

Cliquez sur l'administration de votre choix pour consulter les normes CSA correspondantes. Il est également possible d'acheter des normes auprès du Groupe CSA :

<https://store.csagroup.org/>

Que faut-il savoir à propos de la calotte d'un casque de sécurité?

La calotte, à la fois rigide et légère, est conçue pour protéger le travailleur contre la chute d'objets en faisant dévier ceux-ci. Son entretien est indispensable.

À FAIRE :

- Vérifier la calotte et la remplacer si elle montre des signes d'usure, des rayures ou des entailles. Les calottes exposées à la chaleur, au soleil ou aux produits chimiques peuvent devenir rigides ou fragiles. De fines craquelures peuvent apparaître. Avec le temps et l'exposition aux intempéries, les casques peuvent perdre leur couleur ou prendre une apparence crayeuse.
- Remplacer le casque quand il commence à montrer n'importe quel des signes d'usure susmentionnés.
- Remplacer un casque qui a reçu un coup, même s'il n'est pas endommagé.
- Enlever et détruire les casques qui semblent avoir perdu leurs propriétés protectrices.

À ÉVITER :

- Ne pas perforer ni modifier de quelque façon la calotte. Toute modification peut altérer considérablement le degré de protection qu'offre le casque.
 - Ne pas peindre la calotte de plastique. Les solvants à peinture peuvent fragiliser les casques de plastique, qui risquent davantage de se fissurer. De plus, la peinture peut dissimuler les fissures. Utiliser plutôt du ruban rétro réfléchissant pour inscrire des chiffres ou des marques d'identité. Certains casques peuvent être peints. Cependant, on ne doit pas peindre la calotte d'un casque sans l'autorisation du fabricant.
 - Ne pas utiliser de coiffe d'hiver contenant du métal ou un matériau conducteur avec les casques de type G ou E.
 - Ne pas utiliser d'étiquettes de métal sur les casques de type G ou E.
-

Que faut-il savoir à propos du dispositif d'amortissement du casque de sécurité?

Le dispositif d'amortissement est aussi important que la calotte. Il maintient la calotte au-dessus de la tête et fait office d'amortisseur. Il maintient aussi la calotte en place sur la tête et permet à l'air de circuler librement.

- Ajuster le bandeau de sorte que le casque reste en place lorsque le travailleur se penche, sans toutefois laisser de marque sur le front.
- S'assurer que le dispositif d'amortissement est en bon état. La principale fonction du dispositif d'amortissement est d'absorber l'énergie.
- Examiner attentivement le casque afin de déceler les fentes d'attache fissurées ou déchirées, les parties élimées et tout autre signe d'usure, comme des bosses, des entailles ou des rayures.
- Vérifier les pattes d'attache avec soin. Une utilisation normale prolongée peut endommager le dispositif d'amortissement. La transpiration, le gras des cheveux, la saleté, les insecticides, les fixatifs à cheveux et les traitements capillaires peuvent accélérer la détérioration des matériaux du dispositif d'amortissement.
- Remplacer le dispositif d'amortissement dès qu'on y décèle des fils usés ou cassés.
- Utiliser des doublures seulement si elles sont approuvées par le fabricant.
- Ne rien insérer entre le dispositif d'amortissement et la calotte. Il doit subsister un espace libre entre la tête et le casque lorsqu'on le porte. Cet espace contribuera à amortir le choc en cas de coup sur la tête.
- Ne pas utiliser le dispositif d'amortissement d'un fabricant avec des composants provenant d'un autre fabricant.
- Ne pas modifier le dispositif d'amortissement, la doublure, ou la calotte d'un casque.

Que faut-il savoir sur l'entretien?

Pour assurer la protection maximale, le casque doit être bien entretenu. L'usage normal, la chaleur, le froid, les produits chimiques et les rayons ultraviolets auront un effet sur sa durée.

- Nettoyer régulièrement le dispositif d'amortissement et la calotte avec un savon doux et de l'eau tiède, selon les indications du fabricant.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2020-10-22

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.